

Traitement endovasculaire d'une Sténose artérielle



CHU de Montpellier
Hôpital Gui de Chauliac
Pôle Neurosciences Tête et Cou
80, Avenue Augustin Fliche
34295 Montpellier cedex 5
Tél : 04 67 33 72 75

<http://www.chu-montpellier.fr/fr/neuroradiologie>

La maladie athéromateuse est à l'origine de la majorité des lésions artérielles. La plaque athéromateuse consiste en une **accumulation dans la paroi de l'artère de lipides (graisses), de glucides (sucres), de tissus fibreux et de dépôts calcaires** aboutissant à un rétrécissement de l'artère ou sténose. L'Angioplastie et le stenting sont réalisés lorsqu'une sténose devient importante, créant un ralentissement circulatoire.

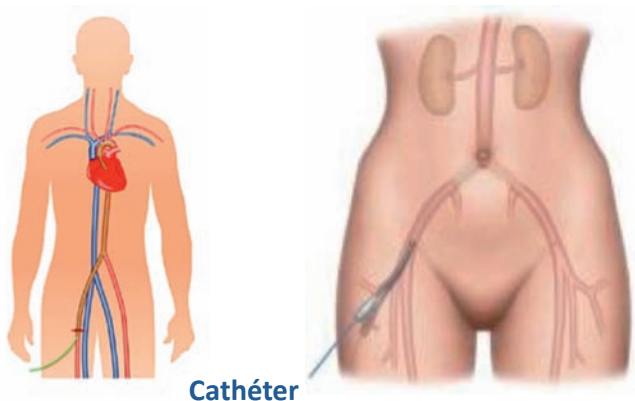
En quoi consiste le traitement par angioplastie et stenting ?

L'intervention consiste à traiter une artère rétrécie, en la dilatant au moyen d'une sonde munie d'un ballon gonflable à son extrémité. Le ballon est positionné sous contrôle radiologique au niveau de la sténose, puis gonflé. La plaque est ainsi comprimée, permettant l'amélioration du flux circulatoire : **c'est l'angioplastie.**

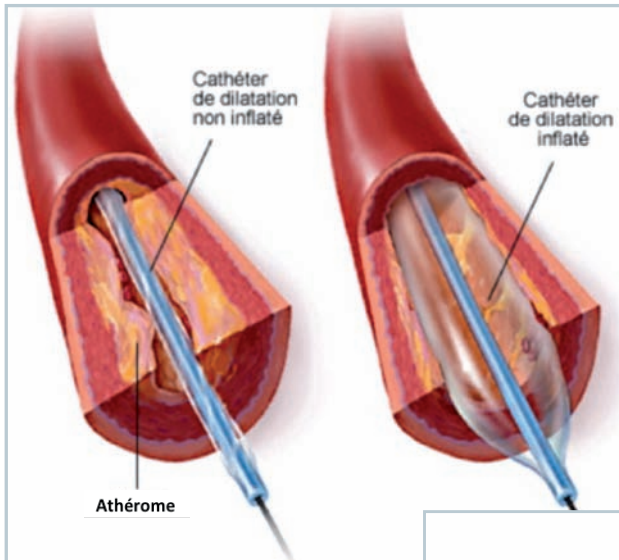
Dans la très grande majorité des cas, l'angioplastie au ballonnet est complétée par la mise en place d'un stent, petite prothèse métallique en forme de tunnel qui permet de rétablir une bonne circulation sanguine : **le stenting.**

Comment se déroule un traitement endovasculaire ?

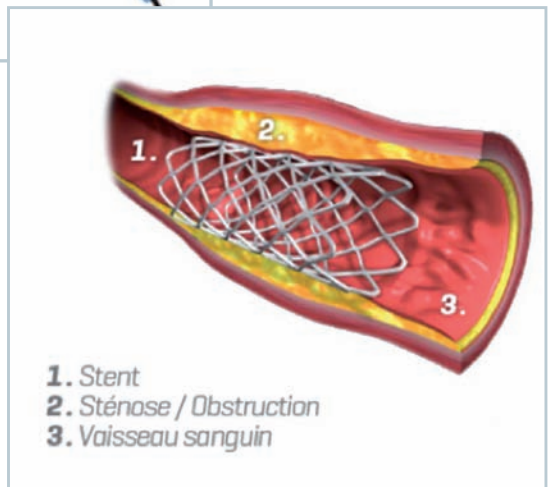
Le plus souvent sous anesthésie locale, cette intervention consiste à introduire un tube fin (cathéter) dans l'artère fémorale sous contrôle radiologique. Le cathéter comprend un ballonnet à son extrémité qui est déplacé dans le système artériel jusqu'à ce que celui-ci atteigne le rétrécissement artériel dans l'artère.



Le ballonnet est ensuite rapidement gonflé, ce qui étire l'artère (angioplastie) et réduit ainsi le degré de rétrécissement. Parfois, un dispositif appelé stent est ensuite inséré dans l'artère pour prévenir un nouveau rétrécissement après l'angioplastie. Le traitement endovasculaire désigne l'angioplastie et la pose de stent.



L'angioplastie



Pose d'un stent

Les Stents ou endoprothèses sont des ressorts métalliques qui permettent de maintenir l'artère « ouverte » après l'angioplastie. Lorsque le ballon est gonflé, le stent s'expand à l'intérieur du vaisseau afin d'éviter à l'artère de se rétrécir de nouveau et de rétablir la circulation intra-artérielle.

Comme tout acte médical des complications peuvent survenir :

- **Accident ischémique (ou AVC)** au cours du geste, des agrégats plaquettaires (ou caillots) peuvent se former et entraîner une occlusion d'artère cérébrale. En fonction de la localisation, il peut être asymptomatique ou au contraire très symptomatique avec séquelles neurologiques. Ce risque est de l'ordre de 2 à 4 % d'après la littérature.
- **Resténose** : dans de rares cas, il arrive que le rétrécissement de l'artère récidive malgré le stent.
- **Saignement** : la prise des médicaments antiagrégants (aspirine et plavix) entraîne parfois des hémorragies superficielles (hématomes, saignements de nez...) et peuvent dans de rares cas entraîner des hémorragies plus sévères.

Quelles sont les suites immédiates de l'angioplastie stenting ?

Après l'intervention, vous resterez quelques heures dans la salle de réveil afin d'assurer la surveillance avec le maximum de sécurité.

Vous serez ensuite conduit dans l'unité de neurochirurgie soins continus (5^{ème} étage) pour une surveillance de 24 heures. Les membres de l'équipe médicale diront à quel moment il est possible de boire et manger et pendant combien de temps il faut rester allongé.

Chaque jour, les médecins neuroradiologues (sénior ou internes) viendront vous informer clairement du traitement réalisé, du résultat obtenu (exclusion complète ou non) et surveiller les éventuelles complications post-opératoires. Ils superviseront les contrôles radiologiques et les traitements antalgiques ou autres...

Vos familles pourront les rencontrer en s'adressant au secrétariat situé au rez-de-chaussée de l'établissement.

L'hospitalisation en pratique

Avant votre hospitalisation

- Vous devez avoir consulté un médecin anesthésiste : une consultation devra être organisée au moins 15 jours avant la date prévue pour l'artériographie, soit auprès de nos services (**Prise de RDV : 04.67.33.76.87**), soit proche de votre domicile.

En cas de consultation délocalisée, le médecin anesthésiste qui vous recevra devra nous **faxer** le compte rendu de la consultation au **04.67.33.76.20**.

- **En cas de traitement par stent** : une ordonnance de médicament (antiagrégant : Plavix) à prendre les 5 jours qui précéderont l'intervention, vous sera remise.

Tous les stents nécessitent l'utilisation d'un traitement antiagrégant plaquettaire. Ce traitement antiagrégant doit être contrôlé (tests d'agrégation plaquettaire) étant donné la variabilité de réponse des patients. Le traitement antiagrégant est instauré 5 jours avant l'embolisation (ou la veille de l'intervention avec une dose de charge).

Une embolisation est toujours effectuée à l'occasion d'une hospitalisation. Sa durée est en général de 3 à 5 jours en fonction de l'état de santé du patient.



Le jour de l'hospitalisation

- A votre arrivée à l'hôpital et après avoir réalisé les formalités administratives au bureau des admissions de Gui de Chauliac, vous devez vous présenter à l'heure indiquée (**15h00**) dans l'unité neuroradiologie interventionnelle (1^{er} étage hôpital Gui de Chauliac).
- Le geste endovasculaire pourra être réalisé dans le cadre du secteur libéral du médecin neuroradiologue. Cela n'aura aucune incidence sur votre prise en charge et aucun honoraire ne vous sera demandé.

Après votre retour à domicile

- Un arrêt de travail vous sera prescrit.
- N'oubliez pas de prendre vos médicaments, en particulier l'antiagrégant plaquettaire (Plavix, Kardégic, Efiend...) en cas d'utilisation d'un stent.
- En cas de douleurs persistantes ou de signes anormaux (fièvre, vertiges...), il est important de contacter immédiatement votre médecin traitant ou notre équipe.

Téléphones utiles :

Interne : **06.07.53.39.84**

Secrétariat : **04.67.33.75.32**

En cas d'urgence, un médecin : **04.67.33.25.04**

